

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP AEM (2007/2009)

Académie de Nancy-Metz

LP Bertrand Schwartz 5, rue Sainte Anne 54340 Pompey

ZEP : non

Téléphone : 03 83 49 11 94

Télécopie : 03 83 49 53 18

Mèl de l'établissement : ce.0540085@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/lpBertrandSchwartz/>

Personne contact (mèl) : frederic.bigorgne@ac-nancy-metz.fr ; marinette.righetti@ac-nancy-metz.fr

Classe(s) concernée(s) : CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie (AEM)

Discipline(s) concernée(s) :

- **Connaissance des activités d'entreposage et de messagerie**
- **Manutention mécanisée**
- **Suivi administratif des activités d'entreposage et de messagerie**
- **Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles**

Date de l'écrit : juin 2008 – mise à jour juin 2009

Résumé :

Après avoir réalisé l'architecture modulaire du CAP AEM en 2005/2006, le LPR de Pompey l'expérimente dans une classe de CAP AEM en formation initiale. Le projet s'étendra sur 3 ans (1 cycle complet + 1 cycle de réajustement).

Le public concerné est une classe de CAP constituée de publics prioritaires (ex : SEGPA, Section d'Enseignement Général et Professionnel adapté). Ce même travail est effectué au LPR Cassin de Metz. Les deux équipes se rencontrent régulièrement pour échanger sur les pistes choisies et sur les résultats obtenus.

Ce travail fait évoluer les pratiques pédagogiques notamment à travers une organisation novatrice des référentiels en lien direct avec les métiers de la logistique (magasinier, préparateur de commandes, ...). Cette pédagogie privilégie l'enseignement par thème en décroissant les disciplines professionnelles, dans un premier temps et les disciplines générales dans un deuxième temps.

L'expérimentation nécessite une évaluation adaptée à la démarche. Chaque module interdisciplinaire est évalué dès la fin de sa réalisation. La somme des modules constituant l'ensemble des CCF professionnels.

Ce projet doit permettre la remotivation des élèves par une pédagogie active et réaliste. Par ce biais nous pensons endiguer l'absentéisme et les sorties sans qualification.

Ce projet a été validé par le C.A du lycée en date du 12 juin 2007. Il est inscrit dans le contrat d'objectifs de l'établissement.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Stages	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Evaluation	Enseignement professionnel

Bilan de l'action

Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP AEM (2007/2009)

Académie de Nancy-Metz

LP Bertrand Schwartz 5, rue Sainte Anne 54340 Pompey

EXPERIMENTATION Modularisation du CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie

" ! # !

Préambule

Durant l'année scolaire 2006/2007, Mme VALENCE, CFC à la DAFCO de Nancy a réuni un groupe de travail pour modulariser le référentiel du CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie (AEM). M. BIGORGNE (Pompey) faisait partie du groupe et a souhaité y associer M. MATHERON (Metz) qui avait déjà enseigné dans la section.

En collaboration avec M. FOURNIER et M. NOEL (formateurs GRETA de Saint-Dié), les différents modules ont été écrits. Le travail ne fut cependant pas validé car l'approche de la modularisation était encore trop scolaire. Après avoir recueilli les conseils de Mme PHILIPPE et M. JEAN - IEN, une seconde mouture a été proposée et améliorée. A ce jour, c'est sur cette version que les 3 équipes de formateurs travaillent.

Il a fallu ensuite mettre en parallèle cette nouvelle organisation de l'enseignement avec le règlement d'examen. Ce travail a été réalisé par M. MATHERON (LP Cassin, Metz) courant juin 2007.

Avant la modularisation

Chaque enseignant, 2 à 3 collègues sur la section, faisait cours selon les matières du référentiel :

S.1.	"	- 6 h	
S.2. \$	- 1 h		
S.3. %	"	- 3 h	
S.4. &	,		- 3 h
\$	- 2 h.		

(
Prenons un exemple : la réception des marchandises. Les matières S1, S2, S3 et S4 traitent de savoir-associés se rapportant à cette fonction Logistique, mais ils n'étaient jamais abordés ensemble. Il faut signaler que la planification des cours entre plusieurs enseignants n'est guère facilitée par le nombre d'heures réservées à chaque matière, la progression des manuels utilisés... Ainsi, le Code du Commerce n'est traité par certains manuels de Droit qu'en seconde année, la Réception vue dans la matière S1 est traitée depuis un an et demi ! Et pourtant, les articles L 132-7, L 133-1, 2 et 3 sont les textes juridiques de référence en cas de réclamation à la réception...

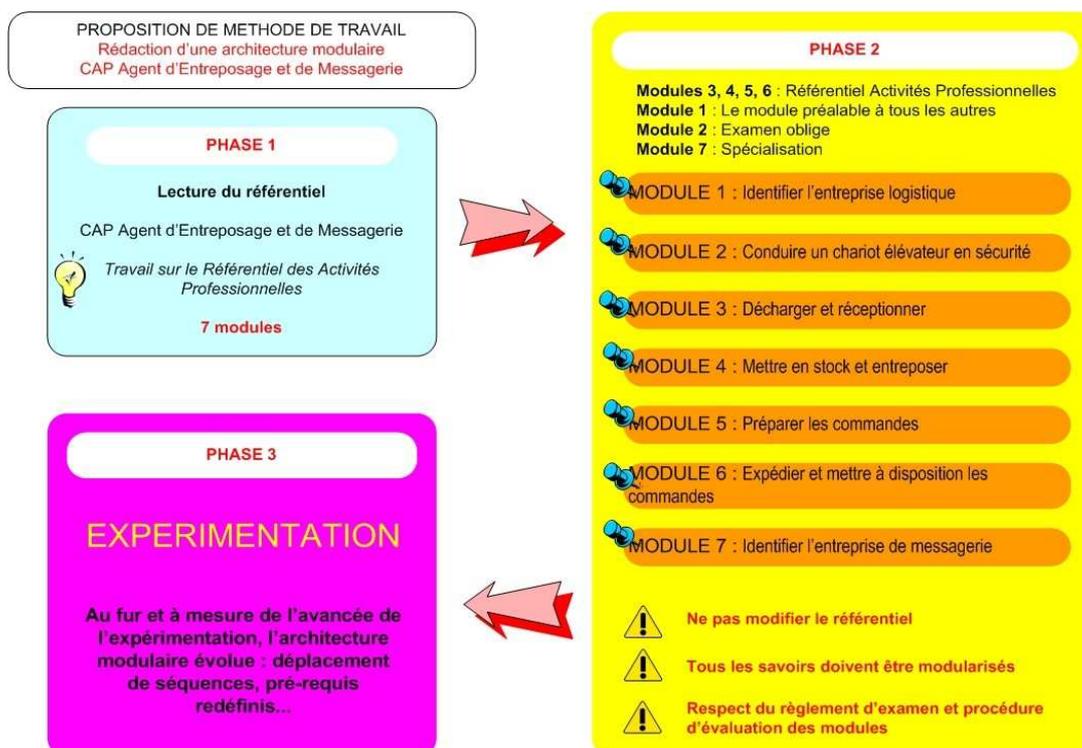
Le collègue qui intervient sur la matière S4 devait traiter les leçons en utilisant la plupart du temps un manuel, certes destiné aux sections tertiaires, mais sans réelle attache avec la logistique et le transport. Les élèves avaient donc énormément de mal à s'intéresser à cet enseignement car ils ne faisaient pas

le lien avec les autres matières... D'ailleurs, le collègue intervenait sur la classe la plupart du temps uniquement sur cette matière.

C'est pourquoi, nous avons voulu fondre tous les savoirs associés dans des modules permettant aux élèves non plus de raisonner en matières, mais en compétences professionnelles. La modularisation permet une entrée par les métiers : **cariste** (module 2), **réceptionnaire** (module 3), **magasinier** (module 4), **préparateur de commandes** (module 5), **agent d'expédition** (module 6) et **agent de quai** (module 7).

Les différents modules

L'identification des modules a été relativement simple – !) :



Les apports de la modularisation

Continuons avec l'exemple de la Réception, le module associé s'intitule « Décharger et réceptionner ». Aujourd'hui, on y retrouve, entre autres, les leçons suivantes :

- La fonction Réception (S1)
- Le matériel de manutention adapté au déchargement (S2)
- Les documents commerciaux de la réception (S3)
- Le Code du Commerce (S4)
- Module et PPCP : pratique de la réception en palettier dans le magasin d'application.

Ainsi, les élèves ont une vision cohérente de la réception de marchandises, ils en connaissent les tenants et les aboutissants. Les liens sont directs et on évite la sempiternelle phrase « vous vous souvenez l'année dernière quand nous avons vu... »... c'est déjà tellement loin pour les élèves ! Il ne faut pas oublier que tous les élèves sont issus de SEGPA et qu'ils auront du mal à globaliser une fonction Logistique si elle est étudiée de manière parcellaire au cours des 2 années. Enfin, le module nous permet d'individualiser la formation pratique de l'élève dans le magasin d'application.

Autre avantage de la modularisation, et non des moindres : la motivation des élèves ! Nous savons pertinemment que les élèves détestent les cours de Droit et d'Economie : trop de théorie nécessitant l'abstraction trop éloignée de leur formation professionnelle, trop de vocabulaire particulier. La modularisation nous permet d'insérer cette discipline parmi les autres : par exemple, le Code du Commerce est présenté comme outil à la Réception, la T.V.A. est expliquée lors de la facturation, le salaire, les charges sociales et les organismes collecteurs sont vus à partir du bulletin de salaire d'un magasinier... Les élèves n'ont aucun mouvement de recul face au Droit et de l'Economie dans le référentiel, tout devient logique, simple et facile à mémoriser : le référentiel de cette matière est distillé à travers les connaissances acquises.

Il est également convenu d'interventions conjointes avec les professeurs de Français et de Mathématiques :

- En Français : rédiger clairement les documents commerciaux, énoncer des consignes simples...
- En Mathématiques : techniques de dénombrement, calcul mental, calcul de surfaces...

Dans l'avenir, le professeur de Langue vivante pourrait être associé dans le cadre des échanges internationaux (écriture d'un dictionnaire de termes usuels pour l'accueil de chauffeurs routiers étrangers par exemple).

Dernière précision, l'équipe pédagogique pour l'enseignement professionnel est composée de 2 enseignants. Ainsi, la progression pédagogique mise en place peut être réajustée aisément et rapidement. En effet, tous les thèmes seront abordés par le binôme enseignant et devront être validés : tant que le module en cours n'est ni achevé, ni validé, le module suivant ne peut pas commencer.

Année scolaire 2007 – 2008 (première CAP)

Avant la rentrée

Le binôme de professeurs a été constitué lors du conseil d'enseignement de juin 2007. Mme RIGHETTI s'est portée volontaire pour l'expérimentation et fut désignée professeur principal de la classe. M. ANTOINE, Proviseur du LPR, a accepté de faire équiper la salle 10 à la demande de l'équipe :

- vidéo projecteur fixe avec connectique au bureau,
- 15 postes informatiques avec connexion Internet.

Il a également accepté de dédier prioritairement cette salle à la section expérimentale. Nous avons également décidé de ne pas faire acheter de manuel ou de pochette d'exercices.

La rentrée

La capacité théorique de la section 1 CAP AEM est de 15 élèves, issus prioritairement de 3^{ème} SEGPA. Nous avons effectué en amont, dans les collèges, un travail de présentation de la section dans le courant du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2006–2007 pour avoir 15 élèves motivés à la rentrée.

A la rentrée scolaire, nous avons face à nous 14 élèves, tous volontaires pour «
Le jour de la rentrée, les élèves ont été surpris, car dès leur premier après-midi, ils étaient en visite d'entreprise, BERGER LEVRAULT à Champigneulle, entreprise partenaire du LPR. Ils ont reçu également leur prime de 1^{er} équipement sous la forme d'une clé USB, de pochettes de rangement, d'une paire de chaussures de sécurité et d'une blouse.

L'exploitation de la visite

La visite d'entreprise a permis aux élèves d'appréhender leur environnement professionnel et de pouvoir mieux cibler les entreprises pour leur démarche de recherche d'un lieu de stage. Nous avons pu alors commencer à nous répartir les premières séances du module 1.



La première Période de Formation en Entreprise

Lors des différentes réunions préalables à la rentrée, il nous est apparu évident que la modularisation permettait une certaine souplesse d'organisation du travail. Première conséquence, nous avons choisi de faire partir les élèves en entreprises 15 jours avant les vacances de la Toussaint. Ce qui aurait pu être risqué (aucune pratique professionnelle, difficulté de trouver des lieux de stage adaptés) s'est avéré être payant pour 12 élèves !

Non seulement, ils ont rapidement trouvé une adresse (relations, stages SEGPA, aide des enseignants...), mais en plus, ils ont su se faire apprécier malgré leur inexpérience professionnelle. La visite d'entreprise combinée aux premiers cours du module « Identifier l'entreprise logistique » a permis aux élèves d'avoir une vue globale de la logistique. L'entrée par les métiers a permis également aux élèves de connaître les différents profils de poste très rapidement. Enfin, le travail effectué en SEGPA n'est pas étranger non plus à cette intégration rapide.

Il faut également souligner le travail réalisé par les tuteurs, en parfaite adéquation avec nos exigences énoncées lors des négociations. 8 élèves ont d'ailleurs conservé cette adresse pour leur second stage, ce qui est un chiffre révélateur de la motivation de nos élèves.

Quant aux 2 élèves en difficulté, les raisons sont différentes :

- un premier élève a trouvé très tardivement une adresse de stage en grande distribution alimentaire, les compétences réalisées correspondaient de ce fait partiellement au programme. Depuis, cet élève a démissionné de la section pour occuper un emploi de Plâtrier.

- le second n'a pas su se positionner correctement dans l'entreprise et était beaucoup trop décontracté au début et agressif à la fin quand les événements ont pris une tournure désagréable. Le second stage a été correct, l'élève a tiré les leçons de ce premier échec.

Le retour de Période de Formation en Entreprise

Les cours axés sur la logistique pure sont devenus beaucoup plus simples à faire passer : les élèves apportaient d'eux-mêmes les illustrations nécessaires, la plupart des termes spécifiques utilisés leur étaient devenus familiers... L'expérience vécue pendant 2 semaines a permis aux élèves d'acquérir du vocabulaire spécifique, de compléter de vrais documents (pas de droit à l'erreur), de manipuler outils et engins, de travailler sur un ordinateur avec des logiciels spécifiques. L'exploitation des stages est donc aussi riche que celle de la visite en entreprise. Il n'est pas rare d'entendre au cours des leçons « Ca, je l'ai vu », « Moi je l'ai fait en stage », « Chez nous, ça ne se passait pas comme ça »... Ils constatent qu'entre le Lycée et l'entreprise les activités ont un lien.

1^{er} enseignement : nos bonnes relations avec les enseignants de SEGPA sont un gage de réussite, il faut persévérer dans cette voie. Cette collaboration est aujourd'hui fructueuse... En effet, les élèves avaient quasiment tous fait un stage dans une structure d'entreposage, preuve de leur motivation.

2^{ème} enseignement : la visite organisée le jour de la rentrée est capitale pour introduire le 1^{er} module « Identifier l'entreprise de logistique ». Encore aujourd'hui, nous y faisons référence dans nos séances. Il faut bien choisir l'entreprise, négocier au préalable les points importants nécessaires à l'exploitation pédagogique qui sera faite au Lycée.

3^{ème} enseignement : il ne faut pas hésiter à mettre rapidement les élèves en stage pour consolider les bases du module n°1. Cependant, cela nécessite un investissement pour la présentation et la négociation au préalable.

4^{ème} enseignement : les élèves sont heureux de nous faire part de leurs expériences, aussi modestes qu'elles soient. Il faut prendre le temps de les écouter, de se servir de leurs témoignages. C'est une des bases de leur motivation : être reconnu !

La fin du 1^{er} trimestre

Naturellement, la modularisation ne se substitue pas aux évaluations et autres devoirs notés. Avec Mme RIGHETTI nous avons décidé de rester cohérents jusqu'au bout :

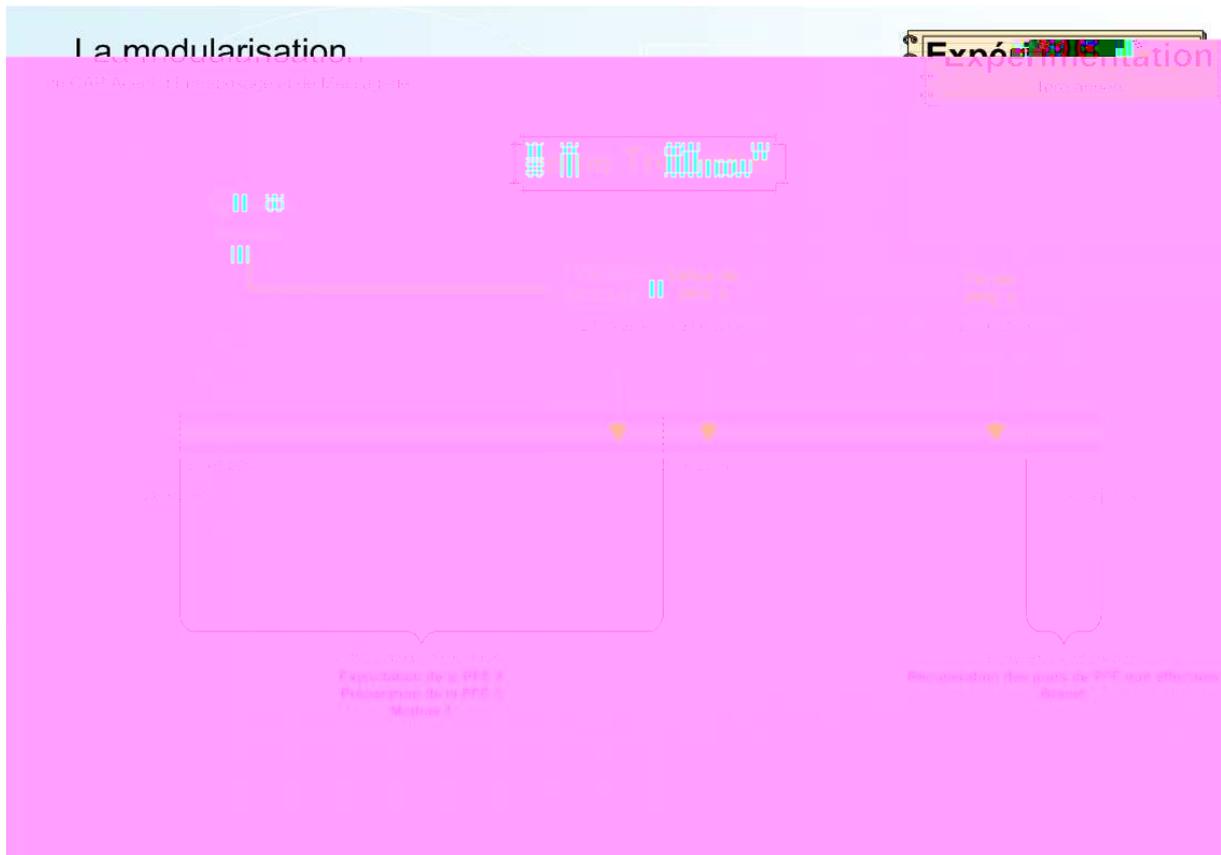
- faire quelques devoirs communs (sous la forme d'une petite étude de cas par exemple),
- ne calculer qu'une seule moyenne avec une appréciation commune.

Bien entendu, en fonction de la répartition des séances, nous avons parfois des avis divergents sur certains élèves, mais globalement, nous avons abouti à un consensus. Et c'est bien la première fois que nous n'avons pas eu à infliger des avertissements (parfois incontournables) dans une section réputée difficile... D'ailleurs, les élèves sentent bien qu'il se passe quelque chose autour de la classe...

Le 2^{ème} trimestre

Nous avons continué à développer le module n° 1 et les élèves ont encore réalisé une période de formation en entreprise de 21 jours. Nous nous disons qu'avec l'avance prise par rapport à la classe traditionnelle de CAP AEM, nous arriverons à valider les 6 autres modules l'année prochaine. Nous voulons les amener TOUS à la réussite du premier coup à la validation du 1^{er} module ! Les modules n° 3, 4, 5 et 6 ont été vus lors des stages en entreprise, il suffira d'apporter la théorie, de les consolider et

Nous n'avions plus beaucoup de doutes avant ces résultats... Aujourd'hui, nous en sommes sûrs, la modularisation nous permet d'entrevoir une réussite totale à l'examen : le module le plus long et le plus compliqué est validé pour chaque élève !



L'année scolaire 2008 – 2009 (terminale et première CAP)

Classe de Terminale CAP

Nous traitons les modules suivants dès la rentrée. Il faut également rédiger les dossiers supports d'épreuve d'examen. En première année chaque élève a déjà collecté énormément de documentation en entreprise et rédigé les processus de réception, mise en stock et préparation de commandes propres à son lieu de stage.

Les modules suivants sont beaucoup plus courts pour plusieurs raisons :

- les modules ont été abordés dans le cadre du module n° 1
- la pratique a été acquise par les élèves au cours des Périodes de Formation en Entreprise

Nous les validons sur les 2 aspects : théorie (étude d'un cas concret sur table) et pratique (en PFE et au magasin du centre de formation). L'évaluation en magasin-école repose sur un scénario (mise en situation et matière d'œuvre fournies par les enseignants) à réaliser par l'élève, au plus proche de la réalité professionnelle.

Les meilleurs élèves de cette classe pourront prétendre à entrer en classe de Seconde Bac Professionnel Logistique – Transport. Ils auront acquis grâce à la modularisation la méthodologie de l'étude de cas, épreuve compliquée lors de l'examen du Bac Professionnel. En effet, un élève de Bac

Professionnel débutant n'a jamais traité d'étude de cas (étude d'un cas d'entreprise au travers de 4 dossiers de 7 à 8 pages chacun) auparavant. La forme est déroutante, et un ou 2 bacs blancs ne permettent pas de résoudre tous les problèmes. Les élèves de Terminale CAP AEM doivent valider 7 modules... donc ils auront été entraînés 7 fois sur la forme de l'épreuve : savoir s'organiser, trouver les informations dans les annexes et documents entre autres ! Ce sera toujours une difficulté en moins pour ces élèves.

Classe de Première CAP

Mme RIGHETTI avait remanié son questionnaire par rapport à la visite d'entreprise. Les élèves étaient toujours aussi calmes. La seule nouveauté vient de la présence de 3 filles dans la section. Les élèves, une fille mise à part, étaient volontaires pour venir dans cette section. La jeune fille, mais ce n'est pas le fruit du hasard, elle, vient d'une 3^{ème} classique et ne savait pas ce qu'était la logistique ! Charge à nous de la convaincre qu'elle a fait un bon choix... ce qui ne devrait pas être trop difficile vu son enthousiasme !

Un nouveau cycle commence, nous avons remanié certains cours...

Juin 2009

Les résultats du CAP AEM viennent d'être publiés... Les résultats sont éloquentes : 15 candidats, 13 obtiennent leur CAP, 2 échouent. Ces 2 élèves sont des personnes qui ont pris la modularisation en cours de route : un élève redoublant et un élève récurrent (il a quitté le système scolaire durant au moins une année et y revient, toujours en formation initiale). Donc, en données corrigées, tous les élèves qui ont bénéficié de l'enseignement modulaire complet obtiennent leur diplôme.

Les limites de l'expérimentation

Il nous faut cependant relativiser ce constat. En effet, même si la modularisation permet de résoudre les problèmes d'ordre pédagogique, il faut aussi souligner qu'elle ne gomme jamais les problèmes pour lesquels ces élèves ont été orientés en 4^{ème} SEGPA : manque de bases dans toutes les matières, énormes problèmes de concentration et d'organisation, désintérêt des études...

Remontons quelques peu en arrière pour mieux comprendre. Septembre 2007, avec Mme RIGHETTI, nous accueillons 14 élèves, 1 démissionne assez rapidement, ce qui fit un grand bien à l'expérimentation, car même s'il faisait le strict minimum obligatoire, cet élève avait une emprise négative sur le reste de la classe. Nous avons, au cours de la première année, amené nos élèves à découvrir la fonction Logistique dans son intégralité : nous n'avons fait que des cours, très peu d'exploitation des Périodes de Formation en Entreprise... Même si nous avons déjà décelé plusieurs lacunes chez la plupart de nos élèves, nous avons sous-estimé l'importance que cela pourrait avoir pour cette année !

En effet, pour les acquisitions théoriques, aucun problème, avec Mme RIGHETTI, nous avons continué à travailler sur les mêmes bases que celles de l'année scolaire précédente. Par contre, la mise en œuvre du règlement d'examen (rédaction, montage et constitution des différents dossiers) a permis de mettre à jour tous ces problèmes :

- absence totale d'organisation (où trouver la bonne information, à qui la demander, quels documents faut-il récupérer, que faut-il ensuite en faire, procéder aux demandes de documentation en plusieurs fois...).
- absence totale de synthèse des informations (une fois la bibliothèque de documents constituée, comment analyser ou traiter les informations contenues dedans, impossibilité de conclure...).

- mise en page plus qu'imparfaite des dossiers (rédaction, orthographe, grammaire, présentation, relecture, dossiers parfois incomplets...).

Mme RIGHETTI a pris en charge cette énorme partie. En tant que PLP Secrétariat Bureautique, elle était la plus compétente pour mettre en œuvre les méthodes de travail les mieux adaptées pour nos élèves. Il faut admettre, cependant, que le travail obtenu est loin d'être parfait, mais nous partions de tellement loin (absence totale de méthodes de travail alors que les élèves sont titulaires du B2i !) qu'il a bien fallu s'en contenter.

Les problèmes rencontrés par Mme RIGHETTI l'ont été également par nos collègues, professeurs d'enseignement général, Mme DUPONT (professeur de français – histoire et géographie) et M. BUSSON (professeur de mathématiques – sciences physiques). Nous sommes donc bien ici sur des compétences transversales et non professionnelles. Malheureusement, l'architecture modulaire telle qu'elle est conçue actuellement ne peut pas apporter beaucoup de réponses. Nous rejoignons totalement nos collègues du LPR René Cassin de Metz quand ils réclament rapidement la modularisation de l'enseignement général.

Les modules 3, 4, 5 et 6

L'acquisition de ces modules par les élèves n'a posé aucun problème particulier. En effet, riches de leurs compétences professionnelles acquises en entreprises, ils connaissaient déjà les documents et les méthodes. Même les leçons de Droit Economie ont été abordées aussi facilement... ce qui confirme un des premiers constats posés l'année dernière : quand les leçons de Droit et Economie sont parfaitement intégrées à l'enseignement professionnel, les élèves ne font pas la différence. **Cette expérience est à retranscrire dans le cadre de l'enseignement professionnel du Bac professionnel 3 ans.** Tous les élèves ont été validés pour l'acquisition de ces modules, sans aucun problème.

La validation a été faite en 2 temps : une partie théorique, organisée par Mme RIGHETTI, sous la forme d'études de cas. J'ai pris en charge la validation pratique des modules au cours de différentes situations présentées aux élèves. De plus, comme je devais faire passer une épreuve de « Préparation de commande et Expédition » (Règlement d'examen, épreuve EP2 – A) en CCF, j'ai groupé validation et évaluation lors de 4 situations distinctes proposées aux élèves :



- entraînement à l'épreuve et validation de modules sur le Stand Logistique et transport mis en place pour le Forum des Métiers et des Formations organisé au Parc des Expositions de Vandœuvre-lès-Nancy les 25 et 26 octobre 2008. Afin d'animer le stand et proposer quelques démonstrations, Mme MANTEAU et M. ETIENNE (représentants du groupe AFT IFTIM, antenne de Jarville) ont accepté de fournir tout le matériel nécessaire à la réalisation

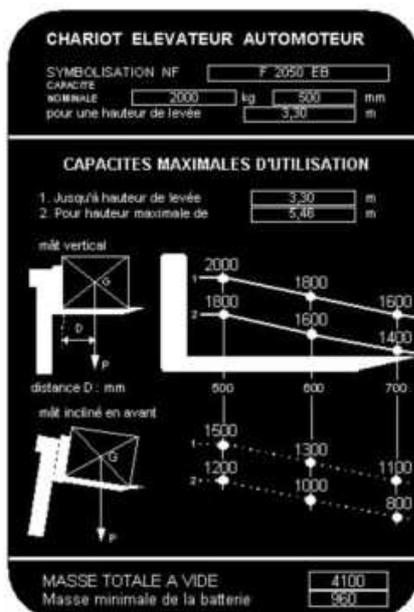
d'exercices pratiques de Préparation de commande et Expédition. Ce sont les élèves de cette classe qui ont d'ailleurs installé tout le stand, dont un véritable palettier.

- Passage de la partie Préparation de commandes dans le magasin pédagogique lors des Portes ouvertes organisées le 25 avril.
- Passage de la partie Expédition chez Berger Levrault (entreprise partenaire installée à Champigneulle) le 22 avril. Les élèves ont procédé à l'emballage de 3 500 catalogues, leur palettisation, au filmage manuel et / ou automatisé et au chargement de palettes dans les camions.
- Session de rattrapage organisée au Lycée mardi 26 mai.

Les 2 élèves qui échouent ne sont pas venus aux entraînements proposés et ont même été absents lors de la session de rattrapage organisée spécialement pour eux.

Le module 2

C'est un module à part, il est réalisé dans l'optique de la formation à la conduite de chariots automoteurs. C'est la raison pour laquelle il est organisé classiquement. Tandis que Mme RIGHETTI travaillait sur le dossier, j'ai développé ce module durant 3 semaines à raison de 4 heures par semaine, plus une séance toute particulière sur la lecture de la plaque de charge en liaison avec M. BUSSON, professeur de Mathématiques. Si je puis me permettre une comparaison avec d'autres sections du Lycée, je constate que les élèves de la classe de Terminale CAP AEM obtiennent de meilleurs résultats sur l'évaluation de la théorie que ceux de la classe de Terminale BEP Logistique et Commercialisation. Comme nous avons pu aborder ce module d'une traite, en liaison avec notre collègue de Mathématiques, les élèves sont arrivés à l'évaluation en toute quiétude. A l'issue de l'évaluation, les élèves sont allés en formation au centre AFT IFTIM de Jarville. Ils ont tous subi avec succès les épreuves pratiques sur les différents types de chariots. Seul un élève a été dispensé de la formation pratique à l'issue de la visite médicale obligatoire. Contrairement aux élèves de BEP, les exercices de lecture de plaque de charge n'ont posé aucun problème aux élèves de CAP.



!



%

*

Le module 7

C'est un peu le point faible de notre expérimentation cette année. En effet, nous devons admettre que nous n'avons pas pu le mener à bien. Nous avons été pris par le temps (voir le paragraphe +

"). La visite s'est limitée à une explication fournie par M. MILAN, responsable du magasin chez Berger Levrault ainsi qu'à quelques notions développées en cours fin mai. C'est à ce niveau que nous allons devoir gérer autrement la classe de 1^{ère} CAP l'année prochaine en Terminale.

Les périodes de formation en entreprise

Avoir donné rapidement les outils et connaissances nécessaires à nos élèves pour s'intégrer au mieux en entreprise, nous a permis de minimiser les incidents, malheureusement monnaie courante les années précédentes. Un seul élève a changé d'entreprise à l'issue de la PFE de novembre. Il faut souligner ici l'excellent comportement de nos élèves, ils ont bien compris l'importance des PFE dans leur formation. Mis à part 2 élèves qui se sont quelque peu relâchés à la fin de la dernière PFE, tout s'est très bien passé. Nous avons l'impression d'avoir formé 13 bons magasiniers. Ils ont en main leur avenir, un diplôme professionnel et des équivalents de CACES. De plus, M. ETIENNE, professeur et formateur en Sécurité au travail, leur a apporté un complément sur les Gestes et Postures au travail, ainsi qu'une formation Sécurité et Secourisme au Travail.

L'examen

Toutes les épreuves se sont déroulées sous la forme du Contrôle en cours de formation. Les élèves ont vite compris les avantages de cette méthode : bien se préparer et attendre le bon moment pour demander à subir l'épreuve.

Nous avons pu obtenir des résultats assez satisfaisants en Droit Economie, car contrairement à l'architecture modulaire, cette épreuve est bien distincte et c'est à ce moment que les élèves découvrent les contenus de la matière !

Aucun souci pour la théorie et la pratique de conduite, les élèves ont été très sérieux tout au long de la formation, et la discipline inculquée par les formateurs du Centre AFT IFTIM de Jarville leur a permis d'optimiser les temps de conduite... ce qui veut dire que ces élèves de CAP ne sont pas du tout réfractaires aux consignes (... voire aux ordres) si elles sont bien expliquées !

Pour le dossier, nous nous en sommes expliqués dans le paragraphe intitulé +

" . Mme RIGHETTI a obtenu de chaque élève le maximum, mais avec quelle énergie et quelle patience. De plus, d'avoir doté chaque élève d'une clé USB en début de formation dans le cadre de la dotation de premier équipement aura été une vraie fausse bonne idée. En effet, en rendant l'élève nomade, nous avons multiplié les risques de virus et de perte du matériel... et ce qui devait arriver arriva ! Autant d'incidents qui ont réellement retardé Mme RIGHETTI dans sa progression.

Pour l'épreuve pratique, l'organisation adoptée cette année a permis aux élèves de ne pas être stressés lors du passage de l'épreuve ! Pour avoir fait passer cette épreuve aux élèves des sessions précédentes, j'ai réellement ressenti une énorme différence. Et c'est tant mieux, car les notes posées sont enfin très bonnes.

Mme DUPONT a tenu à nous associer à ses épreuves de présentation de dossiers à l'oral en Français et en Histoire Géographie. Nous avons été fiers de constater que les conseils donnés par Mme RIGHETTI et moi-même ont été appliqués par les élèves sur ces CCF en enseignement général. Par contre, le constat est très simple : les difficultés sur les compétences transversales (rédiger, présenter à l'écrit et à l'oral, synthétiser) restent les mêmes que ce soit en enseignement général ou professionnel.

Les poursuites d'études

Certains élèves ont pris confiance en eux et vont quitter le système scolaire pour entrer dans la vie active... ils sont certes un peu jeunes, mais ils ont tout pour réussir à leur niveau. D'autres font le pari d'entrer en Bac professionnel Logistique ou Transport. Nous ne pensons pas que ce soit la meilleure décision, mais nous ne pouvons pas les en empêcher. Enfin, un élève va changer de filière car il désire poursuivre une carrière sportive de haut niveau en judo.

En conclusion de la première phase d'expérimentation

Nous avons réalisé une expérimentation dans des conditions idéales. Il est à espérer que cela continue ainsi : en effet, l'investissement a été énorme de la part de tous les partenaires de cette expérimentation, il serait dommage de ne pas poursuivre... surtout que nous découvrons que le référentiel de la 2nde Bac professionnel Logistique et transport est écrit sous la forme d'activités modularisées. Et a priori, le référentiel des années de 1^{ère} et Terminale sera bâti sur la même architecture. Nous ne sommes pas naïfs non plus, cette promotion est exceptionnelle : les élèves ont été réceptifs et coopératifs très rapidement. Ils ont adhéré au projet, car il a été bien expliqué. Il n'est pas dit que cela se passe ainsi tous les ans.

La promotion suivante

Un premier bilan à mi-parcours...

- La jeune fille orientée sur ce CAP sans réelle motivation a lâché prise très rapidement : modularisation ou pas, nous n'avons pas su (... pas pu ?) inverser la donne.
- Un élève nous donne un peu de fil à retordre : à la limite de l'illettrisme, il ne se repose que sur sa mémoire... mais comme il a en plus tendance à se disperser très rapidement, les progrès ne sont guère visibles.
- Un autre élève refuse les Périodes de Formation en Entreprise... et quand il y est, il se comporte n'importe comment. Nous allons devoir rapidement prendre une décision en ce qui le concerne car il a déjà 4 semaines à rattraper !
- Les autres élèves sont maintenant dans le moule, ils ne devraient pas avoir trop de problèmes pour obtenir leur diplôme.

Et maintenant...

Mme RIGHETTI va continuer avec les classes de CAP AEM, quant à M. BIGORGNE, il laisse sa place à Mme SAUVAGE pour les nouveaux élèves à la rentrée 2009. Mme RIGHETTI et M. BIGORGNE ont apporté quelques modifications, non pas par rapport à l'architecture modulaire, somme toute satisfaisante, mais plutôt d'ordre organisationnelles, afin de ne plus connaître, l'année prochaine, le même difficile mois de mai (jours fériés et ponts, stress des élèves et des collègues pour boucler les programmes, démobilisation des élèves quand ils ont achevé les CCF et rendu les dossiers supports... sans parler de la mise en place des examens, des différentes convocations pour faire passer les épreuves en ponctuel...).

Marinette RIGHETTI et Frédéric BIGORGNE

LPR Bertrand Schwartz

Juillet 2009